

AVIS

Enquête publique

sur le projet de plan local d'urbanisme (PLU)

En application du Code de l'urbanisme et du Code de l'environnement, par arrêté en date du 15 mars 2019, le Maire de la Commune de Thun l'Evêque a prescrit une enquête publique sur le projet d'élaboration du PLU du territoire de la Commune de Thun l'Evêque.

Au terme de la procédure, le Conseil municipal de Thun l'Evêque délibèrera pour suite à donner. Madame Marinette Brulé, cadre administratif à la retraite, a été désignée par le Président du Tribunal administratif de Lille en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête d'une durée de 30 jours consécutifs se déroulera en mairie de Thun l'Evêque du vendredi 5 avril à 9 heures au samedi 4 mai 2019 à 12 heures inclus.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier est consultable

- sur internet à l'adresse suivante <https://www.thunleveque.fr>

- en mairie de Thun l'Evêque les lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et vendredi de 9h à 12h sur un poste informatique ou sur support papier.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être directement consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur l'adresse suivante : mairie 379 rue Roger Salengro 59141 Thun l'Evêque ou par voie électronique à l'adresse ep.plu@thunleveque.fr

L'ensemble des observations écrites et parvenues par internet seront annexées au registre d'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie les

Vendredi 5 avril de 9h à 12h

Vendredi 12 avril de 17h à 20h

Mercredi 24 avril de 17h à 20h

Samedi 4 mai de 9h à 12h

Le projet d'élaboration du PLU n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale et d'une étude d'impact. Les informations environnementales se rapportant au projet se trouvent dans le rapport de présentation du PLU.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Thun l'Evêque et sur internet à l'adresse <https://www.thunleveque.fr> à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le Maire de Thun l'Evêque
Jacques Denoyelle